



PRISE DE POSITION

PEFCR: Une opportunité ou une charge bureaucratique pour l'industrie de l'habillement et de la chaussure?

Semaine 29 - 2025

"La durabilité et la circularité sont des concepts clés dans la transition des industries européennes. Dans ce contexte, la Commission européenne a lancé il y a cinq ans un appel d'offres pour développer des règles de catégorie d'empreinte environnementale des produits (PEFCR) pour l'habillement et la chaussure."

Un consultant externe a reçu cette mission et a présenté le 25/06/2025 à Bruxelles la version finale du résultat : **PEFCR v3.1** – une méthode commune proposée pour mesurer et comparer l'impact environnemental des produits textiles.

L'ambition derrière ce système est justifiée : transparence, revendications fondées et incitations à une conception plus durable.

Mais de la théorie à la pratique, l'approche actuelle s'avère souvent trop complexe, trop lourde administrativement et insuffisamment adaptée à la réalité de la production et de l'utilisation dans le secteur.

Pour transformer cette mesure bien intentionnée en un instrument pratique, des ajustements sont nécessaires, en tenant compte de la proportionnalité, de la capacité sectorielle et de la faisabilité pratique.

1. Catégorisation des produits : le problème du 'produit moyen'

Le PEFCR divise les produits textiles en dix grandes catégories (et trois pour les chaussures). Au sein de ces catégories, les produits sont traités comme s'ils étaient homogènes, alors qu'en réalité, il existe de grandes différences en termes de composition, de structure, d'utilisation et de durée de vie.

Le résultat est la création d'un **modèle artificiel d'un 'produit moyen'** – une approche abstraite qui correspond rarement à la manière dont les produits sont réellement conçus, utilisés ou entretenus.

Une alternative serait de définir un produit de **référence concret** par catégorie (par exemple, un T-shirt en coton standard) et de comparer les autres produits à celui-ci – comme c'est habituellement le cas pour les empreintes carbone

Mais cela soulève également des questions : étant donné la grande variété de produits, d'applications et de marchés (de la mode rapide aux EPI), il est douteux que de tels produits de référence puissent jamais être représentatifs ou utiles pour l'ensemble du secteur.

Ce qui manque, c'est **une approche plus flexible et contextuelle**, qui permet de faire des comparaisons fondées sans tomber dans la simplification ou des moyennes inutilisables.

2. Évaluation du cycle de vie (LCA) : profondeur significative ou surcharge de données ?

Le système PEFCR traite tous les composants du produit de manière presque équivalente, quel que soit leur part en poids ou leur impact environnemental. Ainsi, même les détails tels que les étiquettes, les fils, les boutons ou les renforts doivent être entièrement inclus dans l'analyse du cycle de vie, même s'ils représentent ensemble moins de 5 % du poids du produit.

Exemple : pour un polo simple avec un tissu principal tricoté, trois boutons, une étiquette de marque tissée, une étiquette cousue, une étiquette RFID, une entoilage thermocollant pour les boutons, un col tricoté, un ourlet de manche tricoté, une bande d'épaule, une couture contrastée et un fil de surjet, plus de dix calculs LCA distincts peuvent rapidement être nécessaires – alors que ces fournitures ne représentent qu'une fraction de l'impact environnemental total.

Cette approche conduit à une charge de temps et de coûts déséquilibrée, sans gain significatif en précision. Une approche proportionnelle – avec des seuils qui se concentrent sur les éléments principaux – rendrait le système beaucoup plus praticable.

3. Impact chimique : un point faible dans le modèle

La transformation textile utilise intensivement des produits chimiques – notamment lors de processus tels que la teinture, le revêtement, la finition et l'imprégnation. La composition exacte de ces produits chimiques est souvent un secret commercial ou insuffisamment transparente. De plus, le comportement de ces substances lors du traitement, du lavage, du séchage, de la réimprégnation et de la dégradation est souvent difficile à prévoir.

Les calculs des catégories d'impact liées à la chimie dans le modèle PEFCR ne sont pas seulement **peu fiables ou spéculatifs**, mais peuvent également créer un faux sentiment de sécurité. Les produits peuvent obtenir un bon score environnemental, alors que des informations essentielles sur la toxicité ou l'écotoxicité manquent.

Une alternative crédible consiste à adhérer à des systèmes existants tels que **ZDHC, OEKO-TEX® et Bluesign®**, qui appliquent des normes claires et exigent la transparence en matière de sécurité chimique. Sans un tel lien, les revendications liées à la chimie dans le cadre du PEF restent incomplètes et potentiellement trompeuses.

4. Pondération des impacts : reflète-t-elle les véritables défis environnementaux ?

Pour parvenir à un système de score final unique, le PEFCR attribue des pondérations à différents impacts environnementaux (tels que le changement climatique, la consommation d'eau, la toxicité, les particules fines, etc.).

Pourtant, il est incertain que ces pondérations correspondent aux **véritables points de pression environnementale** dans la production textile.

Une étude de Glimpact a révélé que :

- Plus de 75 % de l'impact ne réside pas dans les émissions de CO₂
- 90 % de l'impact se produit lors de la production des matières premières et des étapes spécifiques de la production.
- Les labels tels que 'coton biologique' ne conduisent pas nécessairement à un impact réduit.
- Les **particules fines** sont, étonnamment, la catégorie d'impact la plus lourde.

Ces conclusions ne semblent pas vraiment correspondre à la réalité et montrent que le modèle actuel offre **peu de place pour la nuance et reflète à peine où se situent les véritables défis environnementaux**.

- Par exemple, **l'impact des microplastiques/fibres sur l'eau, l'air et le sol n'est pas inclus dans le calcul de l'EEP**

5. Utilisation & durée de vie : des modèles déconnectés de la pratique

Le PEFCR fonctionne avec un nombre standardisé de « sessions de port » par catégorie de produits, corrigé par des facteurs de durabilité (IDM) et de multiplicateur de réparabilité (RM). Bonnes intentions en théorie, mais en pratique, ces corrections sont limitées, mal étayées et insuffisamment adaptées au type de produit, à la destination d'utilisation ou aux différences régionales.

Par exemple, un t-shirt est modélisé sur 30 à 75 utilisations. C'est souvent trop bas pour des vêtements de haute qualité, et trop élevé pour la mode rapide. Le climat, les habitudes de lavage, la gestion des vêtements et le style de consommation individuel ne sont pas pris en compte – alors que ce sont précisément ces facteurs qui exercent une influence majeure sur l'impact réel.

De plus, le modèle n'a pas de fonction éducative : il ne montre pas aux consommateurs ou aux acheteurs comment la réutilisation, l'utilisation prudente ou la réparation peuvent réduire l'impact. Des questions telles que « Et si je portais ce vêtement 100 fois au lieu de 30 ? » ne sont pas posées, et encore moins répondues.

Une approche qui tient davantage compte du contexte et des caractéristiques du produit – par exemple par le biais de modèles d'utilisation dynamiques ou adaptés aux régions – permettrait non seulement d'augmenter la fiabilité, mais aussi de sensibiliser à l'utilisation durable.

6. Défaut de proportionnalité

Le système PEFCR traite tous les composants du produit de manière presque égale, quelle que soit leur part de poids ou leur impact environnemental. De même, des détails tels que les étiquettes, les fils, les boutons ou les renforts doivent être entièrement inclus dans l'analyse du cycle de vie, même s'ils représentent ensemble moins de 5 % du poids du produit. Par exemple, un simple polo avec un tissu principal tricoté, trois boutons, une étiquette de marque tissée, une étiquette cousue, une étiquette RFID, un entoilage adhésif pour le patch des boutons, un col en tricot, un ourlet de manche en tricot, une bande d'épaule, des coutures contrastées et du fil de surjet peuvent facilement nécessiter plus de dix calculs LCI distincts – alors que ces articles de mercerie ne représentent qu'une fraction de l'impact environnemental total.

Cette approche conduit à un déséquilibre entre le temps et l'argent, sans gains significatifs en termes de précision. Une approche proportionnelle – avec des seuils qui se concentrerait sur les principaux éléments – rendrait le système beaucoup plus pratique.

7. Risque d'écoblanchiment ou de mauvaise interprétation

Un seul « score environnemental » donne l'apparence de l'objectivité mais masque la complexité de l'impact environnemental réel. Il existe un risque réel que les entreprises utilisent ce score à des fins marketing, sans transparence sur la façon dont il a été créé.

La question clé est la suivante : quelle est la précision réelle des scores PEF ?

Ceux-ci sont calculés sur la base de centaines d'hypothèses sur le matériau, l'utilisation, le transport, le comportement et la transformation – dans un modèle complexe qui est rarement totalement transparent. Les experts de l'ACV eux-mêmes indiquent qu'il est *actuellement* « trop complexe de déterminer correctement l'exactitude de ces chiffres ».

La transparence sur l'origine, les limites et l'interprétation du score est donc essentielle – si l'on veut éviter que cet instrument n'alimente le greenwashing plutôt que d'encourager les choix durables.

8. Facilité d'utilisation limitée pour les PME et les producteurs de niche

Pour les petits et moyens acteurs du textile, les exigences du PEFCR sont pratiquement irréalisables sans des conseils coûteux, des logiciels spécialisés ou un support externe. Cela

risque de conduire à l'exclusion ou à la concurrence déloyale, en particulier pour les entreprises qui produisent souvent localement, innovent plus rapidement ou travaillent de manière circulaire à plus petite échelle.

Une alternative viable serait de travailler avec une **liste de contrôle empirique de l'écoconception**, inspirée de la règle empirique de la conception pour X (pensée du cycle de vie) et des stratégies des 10 R de la circularité (Refuser, Repenser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Remettre à neuf, Remanufabriquer, Réutiliser, Recycler, Récupérer).

Une telle liste de contrôle offre aux entreprises un outil pratique pour évaluer de manière indépendante l'impact environnemental et la circularité de leurs produits, sans tomber dans des procédures d'ACV coûteuses ou insondables. Elle rend l'écoconception plus accessible et applicable à un segment plus large du secteur.

9. Une approche statique dans un secteur en pleine mutation

Les innovations textiles (monomatériaux, nouveaux revêtements, produits prêts à être recyclés, techniques de recyclage) évoluent rapidement. Le système PEFCR n'est **pas assez souple** pour y répondre rapidement.

Pourquoi pas ? Parce que les bases de données et les modèles d'impact utilisés sont lents à être mis à jour, et que les nouveaux matériaux ou processus ne sont souvent reconnus qu'après des années. De plus, le modèle de calcul lui-même n'est pas très dynamique et se concentre exclusivement sur le produit individuel, sans mécanisme d'intégration des changements de système (tels que les modèles d'affaires circulaires).

Résultat : des alternatives innovantes et plus durables ne sont pas ou seulement beaucoup plus tard reconnues dans le modèle – de sorte que leurs avantages restent sous-évalués.

10. Chaînon manquant rencontré : l'éco-conception

Une lacune frappante du système PEFCR actuel est l'absence de lien explicite avec l'éco-conception (minimisation de l'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie) et les 10 stratégies R de la circularité : *Refuser, Repenser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Reconditionner, Reconditionner, Revaloriser, Recycler, Récupérer*.

Le PEFCR se concentre principalement sur la mesure de l'impact environnemental par le biais de l'ACV au niveau du produit, sans mécanisme permettant de valoriser systématiquement les intentions de conception ou les caractéristiques circulaires. Cela signifie que les produits conçus pour une durée de vie, une réutilisation, une réparation ou des cycles de matériaux plus longs ne sont pas directement reconnus dans le score, à moins que leur conception n'entraîne une baisse des valeurs ACV. Les choix circulaires restent ainsi invisibles ou sous-évalués au sein du modèle.

Par exemple:

1. Produits démontables ou mono-matériaux facilitant le recyclage, non valorisés en tant que tels ;
2. Les produits de conception modulaire, de pièces réparables ou d'assemblages réversibles, dont la réparabilité n'est récompensée que par un « multiplicateur de réparabilité » limité ;
 - Systèmes de location ou de retour avec une durée de vie prolongée prouvée exclus d'une approche de systèmes intégrés.

De plus, le cadre est de nature très linéaire : l'analyse s'arrête en fin de vie, sans incitation à boucler la boucle. L'impact systémique des modèles d'entreprise circulaires, tels que les modèles basés sur les services, les flux de retour collectifs ou les solutions de type « produit en tant que service », n'est guère pris en compte. C'est d'autant plus frappant que ce sont précisément ces stratégies qui sont essentielles pour atteindre les objectifs européens d'économie circulaire et de neutralité climatique.

Enfin, le PEFCR reste également aveugle aux choix de conception qui réduisent ou reportent la consommation (comme « refuser » et « repenser ») – alors que c'est précisément dans ce domaine que les gains d'impact les plus importants sont possibles. En se concentrant sur un produit individuel et son impact direct, le système passe à côté de l'image plus large de la conception durable et du changement de système.

Si l'Europe veut vraiment s'engager en faveur de systèmes textiles circulaires, le cadre qui sous-tend le PEFCR doit évoluer. Une version à l'épreuve du temps permettrait de:

- Intégrer les principes d'éco-conception en complément de l'ACV,
- Nommer et récompenser explicitement les stratégies de conception circulaire,
- Et créer un espace pour l'innovation du système, plutôt que de la rendre invisible.

Sans ce lien, le PEFCR risque de rester un instrument linéaire obsolète – et de manquer son potentiel à orienter les designers, les marques et les producteurs vers l'économie circulaire envisagée par l'Europe.

11. Systèmes de location et de reprise : ignorés dans le PEFCR

Dans de nombreux segments du marché textile professionnel — y compris les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle (EPI) — les systèmes de location et de reprise sont la norme depuis des années. Ces modèles associent livraison, entretien, réparation et reprise dans une boucle fermée. Ils se révèlent nettement plus efficaces pour prolonger la durée de vie des produits, garantir la qualité et l'hygiène, et réduire les flux de déchets.

Pourtant, la méthodologie du PEFCR tient à peine compte de ces modèles. Le système repose sur une logique linéaire, dans laquelle chaque vêtement est évalué individuellement de la

production à l'élimination — sans espace pour des usages multiples ou des modèles fondés sur des services.

Concrètement, cela signifie:

1. Il n'y a aucune appréciation de la réutilisation ou du reconditionnement dans un modèle de retour fermé.
2. Les hypothèses de durée de vie utile sont basées sur des modèles de consommateurs et ne tiennent pas compte de l'utilisation contrôlée par des professionnels.
3. Les investissements logistiques en retour, tri et réparation restent invisibles dans le score d'impact.
4. Les modèles d'affaires circulaires tels que le vêtement en tant que service ou l'utilisation multicyclique d'EPI ne reçoivent pas de pondération positive.

Pour les entreprises et les prestataires de services qui investissent consciemment dans ces modèles, cela signifie qu'elles ne sont pas récompensées pour leur approche circulaire, alors que cela conduit souvent à un impact environnemental réel inférieur à celui de la propriété traditionnelle.

Il s'agit d'une lacune fondamentale du système. En excluant les modèles d'utilisation innovants et professionnels, PEFCR risque d'orienter le marché dans une direction contraire aux objectifs circulaires de l'Europe.

Si l'on veut que le PEFCR soit pertinent pour le marché du textile professionnel, il est urgent de l'étendre pour inclure des mécanismes qui reconnaissent et valorisent les services circulaires – non seulement dans la conception des produits, mais aussi dans les systèmes d'utilisation organisée et de reprise.

12. Gouvernance et représentation : une question de légitimité

Le modèle de gouvernance utilisé est un point sensible structurel dans l'élaboration de PEFCR. La procédure a été largement motivée par un nombre limité de membres votants payants, tandis que les participants non payants n'avaient pas de droit de vote. Cela contraste avec l'approche ouverte et consensuelle que nous connaissons des procédures de normalisation européennes, par exemple par le biais du CEN.

Un tel modèle place la prise de décision entre les mains d'un groupe limité – souvent des parties disposant de ressources suffisantes pour exercer une influence – tandis que de nombreuses voix pertinentes restent à l'écart. Pensez aux PME, aux experts en durabilité, aux innovateurs en matière de modèles d'entreprise circulaires et aux organisations de la société civile. Cela affecte à la fois la crédibilité et la qualité du système.

Pour une méthode qui veut contribuer à façonner l'avenir de la politique environnementale et la confiance des consommateurs, la légitimité est essentielle. Ce n'est qu'à travers une procédure transparente et inclusive que PEFCR pourra véritablement refléter la réalité et la diversité du secteur textile européen. Idéalement, par l'intermédiaire du CEN, sur la base d'un consensus avec toutes les parties prenantes concernées, car toutes les normes européennes sont également établies.

13. Pondérations d'impact déséquilibrées et opaques

Les pondérations attribuées aux différentes catégories d'impact environnemental dans le score composite du PEFCR manquent de transparence. Il n'existe aucune justification méthodologique publique sur la manière dont ces priorités ont été définies.

Par ailleurs, le système ne tient pas suffisamment compte des profils environnementaux propres au secteur textile — tels que la consommation d'eau pour le coton, la toxicité des produits chimiques utilisés lors des finitions, ou encore les microplastiques issus des fibres synthétiques.

Ce manque de clarté nuit à la crédibilité du score.

Une approche alternative serait :

- soit de présenter séparément les **trois principales catégories d'impact**,
- soit de permettre une communication **par domaine d'impact**, en fonction du type de produit.

14. Pas de retour d'information structurel ou de mécanismes d'examen

La structure actuelle des PEFCR ne fournit pas de moyen formel permettant aux utilisateurs de signaler des problèmes réels ou d'apporter des améliorations structurelles. Il n'existe pas de mécanisme interactif d'itération ou d'amélioration continue basé sur les expériences des entreprises, des chercheurs ou des organismes de contrôle sur le terrain.

Un système à l'épreuve du temps nécessite une certaine forme d'évaluation des utilisateurs, de consultation sectorielle ou de fonctionnement d'un forum. Cela est d'autant plus important dans un contexte d'innovation rapide et d'intégration des politiques. Sans retour d'expérience sur les risques et les besoins issus de la pratique, le système menace de s'éloigner de la réalité.

15. Utilité limitée pour le comportement des consommateurs et le changement de comportement

Un potentiel important d'un score environnemental réside dans sa capacité à orienter le comportement – par exemple, vers une utilisation plus longue, moins de lavage ou une

réutilisation. Cependant, PEFCR ne permet pas de varier les habitudes de consommation et donc pas d'effet éducatif.

Modeler un vêtement sur un nombre fixe de séances de port est trop rigide. Idéalement, la communication d'impact s'alignerait sur un comportement spécifique au contexte et aiderait les consommateurs à faire des choix plus éclairés. Pensez à des phrases comme : « Si vous portez ce vêtement 100 fois au lieu de 30, votre impact sera réduit de moitié. »

16. Lien prématuré avec la législation

Certains signes indiquent que la Commission européenne envisage de lier la méthodologie PEF à la législation sur les labels environnementaux ou les « allégations vertes ». C'est prématuré, tant que le système n'a pas été adapté méthodologiquement en termes de proportionnalité, d'applicabilité et de représentation.

Sans cet ajustement, il y a un risque qu'un instrument encore immature soit inscrit dans la législation, ce qui aura des implications majeures pour l'accès au marché, les allégations commerciales et la concurrence. Un moratoire sur l'application obligatoire, assorti d'une période de transition avec évaluation sectorielle, est souhaitable.

17. Absence de catégories d'impact social

Le PEFCR se concentre exclusivement sur la mesure de l'impact environnemental. Les dimensions sociales telles que les conditions de travail, les salaires équitables, les droits de l'homme ou l'éthique de la production sont complètement laissées de côté. Cela contraste avec les objectifs plus larges de durabilité du pacte vert pour l'Europe, dans lequel la justice sociale est un pilier explicite.

La durabilité ne se limite pas à l'environnement. En ne prenant pas en compte les systèmes d'impact social tels que WRAP, SEDEX, SA8000 ou les références Living Wage, une partie importante de la chaîne de valeur reste invisible. Une approche équilibrée tiendrait également compte des paramètres sociaux, ou du moins prévoirait une communication supplémentaire à ce sujet.

18. Le coût et l'étendue de la procédure pour parvenir à un EEP

L'élaboration d'un rapport EEP n'est pas un exercice facile : il comprend plusieurs parties et suit une structure rigide prescrite. Les étapes de mise en place d'une étude PEF en tant qu'entreprise sont expliquées dans ce manuel du PNUE :

<https://www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/2024-06/InTex%20-%20Manual%20-%202024.pdf>

La structure complète du rapport final se trouve dans la présente annexe :

Pour illustrer l'impact du dispositif PEFCR sur le secteur, un simple exercice de calcul suffit :

- Population de l'UE : environ 500 millions d'habitants
- Consommation moyenne : 8 kg de vêtements par personne et par an $\approx$ 40 vêtements
- Volume total du marché : 500 millions $\times$ 40 = 20 milliards de vêtements/an
- À 40 000 pièces par modèle : $20\,000\,000\,000 \div 40\,000 = 500\,000$ modèles uniques/an (sans compter la forte rotation des modèles de la fast fashion)

Si chacun de ces 500 000 modèles nécessitait un rapport PEF individuel, cela représenterait une charge de travail énorme : des semaines de travail par rapport, une vérification externe, une expertise spécialisée. Le secteur n'a pas la capacité de traiter ce volume. En pratique, seule une fraction (1 % optimiste) de tous les produits pourrait recevoir un score PEF.

Conclusion : un objectif noble, mais actuellement une occasion manquée

Le PEFCR vise plus de transparence et de standardisation dans la communication environnementale sur les produits. Mais dans sa forme actuelle, le système est trop complexe, trop lourd et insuffisamment adapté à la réalité du secteur.

Qu'est-ce qui doit changer/être ajusté ?

- Un mécanisme de rétroaction et de révision structurelle, afin que PEFCR évolue conformément à la pratique (voir section 14).
- L'inclusion de paramètres de durabilité sociale, ou au moins la transparence sur leur absence (voir point 17).
- Reconnaissance des modèles d'entreprise circulaires et de l'impact du système, également au-delà du niveau linéaire du produit (voir points 9, 10 et 11).
- Réserve pour le rattachement juridique du PEF, tant que la proportionnalité, l'applicabilité et la représentation n'ont pas été améliorées sur le plan structurel (voir point 16).
- Une communication transparente sur les incertitudes et les limites du modèle afin d'éviter le greenwashing (voir section 7).
- Modèles dynamiques à vie avec des données en temps réel via des passeports numériques ou des applications de surveillance (voir points 10 et 15).
- Des listes de contrôle simples pour l'éco-conception servent de tremplin pour les PME, sur la base des règles empiriques du Design for X (réflexion sur le cycle de vie) et des stratégies R (voir point 8).

- Utilisation de bases de données sectorielles et de modèles avec des données LCI vérifiées de manière indépendante.
- Système ACV modulaire basé sur les zones d'impact : Travaillez avec des blocs de construction : par exemple un module de base pour les textiles (type de fibre, poids), des modules optionnels pour la finition et la mercerie.
- Transparence sur les pondérations d'impact et possibilité de communiquer l'impact séparément par domaine au lieu de se contenter d'un score total (voir point 13).
- La participation active des producteurs, des marques, des PME, des fédérations sectorielles et des experts en matière d'examen et de gouvernance (voir points 12 et 14).
- Des hypothèses plus réalistes sur l'utilisation et la durée de vie, y compris des modèles de comportement spécifiques au contexte et des modèles d'utilisation alternatifs tels que la location (voir sections 5, 11 et 15).
- Intégration de systèmes existants tels que *BlueSign*, *OEKO-TEX®*, *ZDHC* pour la chimie et la sécurité (voir points 3 et 17).
- Simplification et proportionnalité : se concentrer sur les éléments clés, éviter la surcharge par des analyses détaillées à impact limité (voir point 6).

En l'absence de réformes, PEFCR risquent de devenir un outil théorique pour un groupe restreint – et ne disposent pas de leur potentiel de transformation plus large qui inhibe l'innovation et la durabilité.

« Les bases sont là – il est maintenant temps de travailler avec le secteur pour construire un système qui fonctionne vraiment : pratique, proportionnel et tourné vers l'avenir. »

Appel à la coopération

Le PEFCR a le potentiel de fournir un langage commun pour une politique textile durable en Europe. Mais cela ne fonctionne que si ce langage est également compréhensible, praticable et pertinent à pratiquer. En tant que secteur, nous sommes prêts à contribuer à la construction de la prochaine étape : un système qui récompense la circularité, stimule l'innovation et reste en même temps réalisable pour tous les acteurs, grands et petits.

Auteurs :

Luiken Anton	Expert textile senior et cofondateur de bAwear
Van Doorselaer Karine	Professeure en science des matériaux et écoconception à la formation en développement de produit de l'Université d'Anvers
Van Landeghem Jo	Spécialiste en qualité, sécurité et durabilité, et Secrétaire général adjoint chez Febelsafe

Soutenu par:

De Schryver Niki	Experte en mode durable et fondatrice de COSH!
------------------	--

Curieux de savoir qui nous sommes :

<https://www.febelsafe.be>

La fédération belge des fabricants, distributeurs, prestataires de services et utilisateurs finaux professionnels dans le domaine de la sécurité et du bien-être.

<https://cosh.eco/nl>

Une plateforme digitale qui accompagne les consommateurs et les retailers dans la recherche d'une mode durable, éthique et transparente.

<https://bawear-score.com/>

Une méthode d'évaluation indépendante pour donner un aperçu de l'impact environnemental des produits textiles pour les PME.

bAwear[®]
S C O R E



COSH!
conscious shopping made easy